

Le calendrier du mouvement

29/04 : publication des postes

29/04 au 9/05 : saisie des vœux

18/06 : CAPD Résultats du mouvement

Phases d'ajustements : 1er juillet, 27 août, 10 septembre.

Qui participe au mouvement ?

Il faut distinguer 2 types de participants :

Les participants facultatifs : les enseignants déjà titulaires d'un poste.

-1 seul écran accessible

- 30 vœux maximum (précis et/ou géographiques)

Les enseignants restent sur leur poste s'ils n'obtiennent aucun de leurs vœux au mouvement.

Les règles ne changent pas pour les enseignants en participation facultative.

Les participants obligatoires : les enseignants non titulaires d'un poste, les PES, les enseignants arrivant d'un autre département, les enseignants revenant de disponibilité...

1er écran: saisie obligatoire d'au moins 1 vœu large (1 MUG + 1 ZID) pour accéder à la suite

2e écran : saisie de 1 à 30 vœux précis et/ou vœux géographiques dont 1 vœu géographique obligatoire

Nomination à titre définitif sur postes sans pré requis (titre ou avis) sur ces 2 écrans

Si aucun des vœux n'est satisfait : une 3e étape sera effectuée où les enseignants seront nommés d'office sur un poste à titre provisoire.

Définition du vœu large obligatoire pour les participants obligatoire

Combinaison d'1 type de poste (=MUG) + 1 zone Infra Départementale (ZID)

ZID (Zone Infra Départementale)

Il y aurait 19 zones en Gironde, constituées par un regroupement de communes.

1 commune ne peut être rattachée qu'à une seule ZID

Ce sont des zones différentes de celles utilisées pour les vœux géographiques

Les ZID correspondraient aux circonscriptions (avec fusion des 3 circons de Bx/Bouscat/Mérignac)

MUG (Mouvement Unité Gestion)

Définition : ensemble de natures de supports/spécialités

Il y a 7 types de MUG possibles, définis au niveau national.

Direction 2 à 7 cl

Direction 8 à 9 cl

Direction 10 à 13 cl (profilé)

Direction 14 cl et + (profilé)

Enseignants

ASH

Remplacement

La Gironde retirera les postes UPE2A, et les postes de RASED (il y aura des appels à délégation sur les postes restés vacants).

Fonctionnement de l'algorithme mouvement : les étapes

Etape 1 : Participants Facultatifs (PF) et Participants Obligatoires (PO)

1 à 30 vœux précis ou vœux géographiques (=1 nature de support + 1 secteur géographique)

Nomination à Titre Définitif sur les postes sans prérequis (titre ou avis)

PF : si aucun vœu satisfait = maintien sur le poste

PO : si aucun vœu satisfait = on passe à l'étape 2
Cette étape est identique au mouvement principal habituel.

Étape 2 : Participants Obligatoires

Étude du ou des vœux larges (saisis sur 1^{er} écran)

Nomination à Titre Définitif sur les postes sans pré requis (titre ou avis)

Si aucun vœu obtenu = on passe à étape 3

Étape 3 : Participants Obligatoires n'ayant obtenu aucun vœu formulé

Il n'y a pas de vœux, ce sont des nominations d'office

Les MUG et ZID sont classés par ordre de priorité par l'administration

Fonctionnement de l'algorithme

- par ordre de barème
- examine le 1er MUG et balaye zone après zone pour affecter sur le 1er poste vacant trouvé
- si pas de poste vacant dans aucune des zones du 1er MUG, passe au 2e MUG et ainsi de suite...

Affectation des enseignants sur un poste à titre provisoire

Les représentants du personnel demandent que la zone géographique soit prépondérante par rapport au type de poste.

2 phases d'ajustement : Juillet et septembre

Affectation manuelle sur postes libérés postérieurement au mouvement des TC restés sans mission, des PO restés sans affectation, des participants tardifs (INEATS par exp), des enseignants en mesure de carte scolaire en septembre.